

CCE
du 20 mars 2008

Cest fait. Par leurs votes **même négatifs**, CFDT et SNB/CGC ont permis à la Direction de lancer son projet de Schéma Immobilier « Ile de France » alors que les négociations sur les mesures d'accompagnement ne débuteront que le 8 avril prochain.

**Excellence
opérationnelle :
avec
quels moyens ?**

Schéma Immobilier Ile de France : et vogue la galère !

En entrée de séance, **FO LCL**, rejoint par la CGT et la CFTC, a demandé à reporter la consultation sur le Schéma Immobilier de l'Ile de France pour une raison de bon sens : **comment peut-on émettre un avis qui va déclencher le déménagement de plus de 2600 salariés sans connaître a priori les conditions d'accompagnement (financières et aménagement du temps de travail) dans lesquelles celui-ci va s'opérer ?**

Malheureusement, SNB/CGC et CFDT prétextant des motifs plus que contestables ont rejeté notre proposition :

- Pour le SNB/CGC, la majorité des salariés n'a pas une opposition de principe au déménagement à Villejuif....Il fallait donc voter....même contre. Comprenez qui pourra !
- Quant à la CFDT, elle a mis en avant la réaction trop tardive de nos organisations syndicales et a voté...contre.

Est-il nécessaire de rappeler que selon le Code du Travail, tout vote exprimé même négatif, permet à l'employeur de mettre en œuvre quelque projet que ce soit ?

Autrement dit, le moyen de peser sur les négociations qui vont s'ouvrir le 8 avril a été hypothéqué par ces deux organisations pour des raisons qui semblent pour le moins obscures.

Malgré ces conditions peu favorables, **FO LCL** qui avait revendiqué dès juin 2007 la tenue de cette négociation, saura peser, par sa clairvoyance et son pragmatisme pour que les salariés obtiennent les meilleures contreparties, leur qualité de vie et leur santé sont en jeu. Affaire à suivre !!!!

Crescendo 2 : beaucoup d'ambitions avec peu de moyens

L'expert mandaté par le CCE a tout d'abord mis en avant la rupture entre les Directions (DG, DdR, DR) et le management de proximité (DGA, Adjoints, DA, RE).

Visiblement, l'onde de choc provoquée par le projet de réorganisation laisse encore des traces ! Et selon nos informations, la Convention de Lyon n'a pas tranquilisé « le maillon final ».

Pire, beaucoup de témoignages semblent indiquer qu'au lieu de fédérer, cette « grand messe » n'a fait qu'exacerber l'incompréhension.

Même si ce rapport concède que la plupart des objectifs sont réalisables (hormis les conséquences imprévisibles de la crise financière mondiale actuelle), il déplore cependant le manque de moyens déployés pour parvenir à sa réussite :

- C'est une erreur de supprimer les postes d'adjoints commerciaux
- Les DGA doivent être aidés pour « trouver leurs marques »
- Les DA ne disposent pas des moyens de leur autonomie
- Il existe de plus en plus des postes à découvert
- Il faut faciliter l'intégration des seniors
- La gestion RH doit impérativement être améliorée

Bref, le grand mérite de ce rapport est de confirmer ce que nous indiquons depuis de nombreux mois.

La Direction aura-t-elle un autre choix que de suivre ces préconisations ?

En tout cas, nous veillerons à ce qu'il en soit ainsi !!!

**Démissions
Nouveau record :
557 en 2007**



**Le DGA :
poste bien
défini
mais pas sa
valeur ajoutée**

**L'adjoint
commercial :
le poste
doit être
maintenu**